

MAIRIE  
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

En exercice..... 15

Présents..... 15

Votants..... 14

Procurations..... 0

Date de la convocation : 21.03.2023EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le 25 mars à 9 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,  
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,PRESENTS : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs ASSIÉ Allan, DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGERS Claude, VERGUES Michel, VIALA Daniel, VIDAL Claude, VIDAL DidierSECRETARE DE SEANCE : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## SEANCE N° 3

## DELIBERATION N° 16

BUDGET ANNEXE DE LA STATION-SERVICEAFFECTATION DES RESULTATS**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L2311-5 relatif à l'affectation du résultat ;**Vu** le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe de la station-service ;**Considérant que** le solde entre les dépenses et les recettes réalisées en 2022 au budget annexe de la station-service (section de fonctionnement) a donné lieu à un déficit de - 47 207,39 € ;**Considérant qu'**avec l'excédent antérieur reporté, le résultat définitif de la section de fonctionnement est de - 110,70 € ;**Considérant que** le résultat comptable de l'année 2022 de la section d'investissement est de 1 438,20 € ;**Considérant qu'**avec l'excédent antérieur reporté, le résultat de la section d'investissement est de 4 073,40 € ;**Considérant que** les restes à réaliser du budget annexe de la station-service sont de 10 200,00 € pour les dépenses d'investissement ;

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à 14 voix pour

- **D'AFFECTER** sur le budget annexe de la station-service 2023 les résultats de fonctionnement négatifs en dépenses de fonctionnement au compte 002 soit -110,70 € ;
- **D'AFFECTER** sur le budget annexe de la station-service 2023 les résultats d'investissement positifs en recettes d'investissement au compte 001 soit 4 073,40 € ;

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents et représentés*

Le maire

Claude VIDAL

Acte dématérialisé
**Acte rendu exécutoire**

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le ..... 05 AVR. 2023

- par publication sur le site internet [www.saintjeandubruel.fr](http://www.saintjeandubruel.fr) le ...05-AVR-2023...

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication en préfecture.

Recours en préfecture : 03 70 04 20 23

Recours en ligne : <http://www.telerecours.fr>